REGISTRE DES CLIENTS

DATE	TAILLE DU GROUPE	RESPONSABLE DU GROUPE (NOM ET PRÉNOM)	COORDONNÉES DU RESPONSABLE (TÉLÉPHONE/COURRIEL)	HEURE D'ARRIVÉE	HEURE DE DÉPART	EMPLACEMENT DES SIÈGES

Le gouvernement du Manitoba a préparé le présent formulaire pour permettre aux exploitants d'entreprises de recueillir les renseignements exigés conformément aux ordres de santé publique provinciaux. Les exploitants d'entreprises sont tenus de conserver ces renseignements pendant 21 jours, après quoi ils doivent les détruire, et ils doivent les communiquer aux responsables de la santé publique sur demande.

Manitoba